ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT. Division — No 97.756—Central American Steamship Co vs Ses Créanciers — Ordre — Considérant la pétition suivante et les tableaux de ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après due annonce, avis et citations aux créanciers, requis par la loi, une réunion des créanciers de ladite Central American Steamship Company soit convoquée et tenue d'après la loi, devant Fred Marx, notaire en cette ville, commençant le 31me jour d'août 1911 à 11 heures A. M., pour voter, accordant ou refusant application de ladite Central American Steamship Company pour un répit de neuf quinze [15] et vingt-un [21] mois de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que R. Lyons, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de ladite demanderesse. Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et la propriété de ladite Central American Steamship Company soient suspendues pendant ces procédures.

Nouvelle Orléans, 28 juillet 1911.
Signé E. K. SKINNER,
Juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député Greffier.
E. D Saunders, avocat.
29 juil—

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Josephine Bernard, veuve de Nicholas Stander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95 278—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August Stander, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.
23 juil—29—août 2 7

Succession de Patrick McKernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97.672—Division ... Attendu que Sarah Jane McKernan, épouse de Manuel A. Madfara, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick McKernan décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
20 juil—20 24 29

Succession de Mme Pierre Mouchon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95.147—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Kate Ebling, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo J. Untereiner, avocat.
27 juil—27 31—août 5

Succession de Mme Elizabeth White, Veuve de Louis Bohm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92.513 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Robt. Bohm, tutrice du mineur Claude C. Bohm, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. F. Brewer, avocat.
22 juil—22 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

George C. H. Kernion agent et avocat de fait pour Mme B. Buchanan, Mme E. Cheval lier et Mme R. Jeanjean vs E. M. Miller.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 48.153— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, agissant pour le juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux 907 et 909 rue Peydras, entre les rues Baronne et Dryades, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 8 août 1911, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un National Cash Register, deux Eventails de plafond, un "Back Bar", un Comptoir et installations, quatre Crachoirs en cuivre, un Baril contenant du whiskey, une vitrine, un Baril contenant du vin, un lot de liqueurs assorties, une Pendule, un "Pool Table, billes et queues, un lot de Verres. Peinture à l'huile, six Chaises, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Conrad G. Collins avocat pour le demandeur.
28 juil—28 août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Peter Schaff versus Thomas Kellogg.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 47,460. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée de la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 29 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 638 borné par les rues Berlin Clara Magnolia et Milan, désignés comme lots 23 et 24, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 4219 rue Magnolia, étant la même propriété acquise par Thomas Kellogg de J. Vic Leclerc le 28 janvier 1909, par acte pardevant E. Vidrine, notaire. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—Louis H. Burns avocat du demandeur.
25 juil—25 26 31- août 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.
R. V. Gies Sr versus A. J. Brandin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 48,576—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er août 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un bureau avec couverture roulante, un petit bureau élevé (standing), une chaise tournante, trois wagons à 4 roues, une bouilloire Brown Cochran, puissance de 10 chevaux à gazoline, vitesse de 275 révolutions une hache à fendre le bois, une table à scie et des scies, poulies, courroies, un reservoir d'un gallon en fer, trois lampes, un lot de ... etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Chas I. Starkey, avocat pour le demandeur.
21 juil—21 26 — août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées

DANS LE PREMIER DISTRICT

CONNUES COMME

1. La Bâtisse Double à trois étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc. Nos 120 et 122 rue Howard entre les rues Canal et Gasquet.
2. La Bâtisse à deux étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc (entrepôt à l'arrière), No 1410 rue du Canal, entre les rues Liberté et Howard.
3. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1413 et 1415 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.
4. La Bâtisse Double à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, etc., comprenant une bâtisse double en arrière, à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, Nos 126 et 128 rue Howard, entre les rues Canal et Gasquet.
5. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1419 et 1421 rue Gasquet, entre les rues Howard et Liberté.
6. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1427 et 1429 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.

Interstate Trust and Banking Company vs Xylo Realty Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97.485 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré 337, borné par les rues Howard, Liberté, Gasquet et Canal, lequel lot commence à une distance de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du coin des rues Canal et Howard, et mesure au pied américain comme suit 35 pieds 6 pouces de face rue Howard; 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur du côté de la rue du Canal de là 9 pieds 6 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angle droit vers la rue Gasquet; de là 19 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Liberté, de là 24 pieds 5 pouces et 5 lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Gasquet, parallèle à la rue Howard de là 15 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Howard; de là 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gasquet à un point où il aboutit à la ligne de façade rue Howard, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis de L. F. Dugazon, acte pardevant F. J. Puig notaire, le 7 mars 1896, C. O. B. 162, folio 302.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Liberté, Howard et Cleveland, anciennement Gasquet, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Canal sur 127 pieds, 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. A. Bienvenu, notaire, comme plan No 92.

Acquis de la Succession de James M. Reblaccq d'après un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 juillet 1896, C. O. B. 159, folio 645.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré No 337 borné par l'avenue Cleveland (rue Gasquet) et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Acquis de Mme Daisy Beebe, épouse de E. G. Cook, acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O. B. 203, folio 495.

4° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 237 borné par la rue Howard, l'avenue Cleveland (rue Gasquet), les rues Canal et Liberté, et mesurant au pied américain 31 pieds 6 pouces de façade rue Howard sur 60 pieds de profondeur.

Acquis de Wilfred Beebe, d'après un acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 16 novembre 1905, C. O. B. 207, folio 193.

5° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 337, borné par l'avenue Cleveland (rue Gasquet) et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet), sur 88 pieds, 6 pouces de profondeur.

Acquis de Mme Daisy Beebe, épouse de E. G. Cook, acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O. B. 203, folio 495.

6° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, (rue Gasquet), les rues Liberté Canal et Howard, mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 106 pieds, 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis de Martin Shepard, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 octobre 1906 C. O. B. 212, folio 322.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations, etc, sur chacune des propriétés ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Thomas E. Furlow, avocat pour la demanderesse.
8 juil—8 9 11 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 2509 et 2511 rue Magnolia, entre les rues Deuxième et Troisième.

Mme Martha Tomlinson, veuve de E. J. Riley vs Les Héritiers de Mme Elizabeth Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir -

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Magnolia (anciennement Maunsel) et Clara, désigné comme partie du lot No 3, ilet No 380 sur un croquis lithographié dudit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 26 mai 1887, laquelle partie dudit lot mesure trente-deux pieds cinq pouces à la rue Magnolia (anciennement Maunsel) sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gabriel Fernandez, avocat pour la demanderesse.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Elfeda Beatrice Bills, épouse de Santo Oteri.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,696 —Division E.— Attendu que Carlitos Bills a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elfeda Beatrice Bills, épouse de Santo Oteri, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — John P. Sullivan, avocat.
26 juil—26 30—août 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure du Chemin du Bayou et la rue Rocheblave
[Lots rues Tonti et Kerlerec]
Terrains 47 1/2 sur le Chemin du Bayou par 117 6 8 sur la rue Rocheblave.

Frank Vatter vs Geo. P. Schaeller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97.420 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1191 borné par le Chemin du Bayou, les rues Rocheblave Tonti et Kerlerec, laquelle portion de terre d'après un arpentage dressé par George H. Grandjean, député voyer de ville, d'après un devis daté du 12 février 1892 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, daté du 14 mars 1892, formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et Rocheblave, et mesurant trente pieds de face au Chemin du Bayou, quarante-huit pieds cinq pouces trois lignes de largeur dans le fond, sur cent dix sept pieds six pouces six lignes de profondeur et façade à la rue Rocheblave, et cent vingt-cinq pieds sept pouces sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de Mme Mary Leech, et laquelle dite portion de terre formant partie du lot désigné par la lettre E dudit ilet No 1191.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le même District et ilet que la portion de terre ci-dessus décrite et contiguë à cela et mesurant d'après l'arpentage dressé par Grandjean, ci-dessus référé, dix-sept pieds un pouce, deux lignes de face au Chemin du Bayou, vingt-trois pieds, sept lignes dans le fond, cent vingt cinq pieds, sept pouces une ligne de profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété ci-dessus décrite et cent trente pieds, trois pouces, 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Tonti, et formant partie du lot désigné par la lettre E de l'ilet No 1191, sur le même devis ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur.
30 juin—30—juil—7 14 21 28—août—3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Contenu et Installations d'une Buvette.

1 "Pool Table" et Installations, 1 "National Cash Register" 1 Coffre Fort en Fer. Aussi Meubles de Maison, Whiskies, Liqueurs, Epicerie, Cigares, Verreries et Faïences, divers, etc.

Henry Block & Co., Ltd., vs. Hypolite Douroux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 97.587 — En vertu d'un ordre de vente en date du 18 juillet 1911 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 2 août 1911, à 10.30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Dans mon entrepôt, No 2105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Français.

Le contenu, installations, meubles, fond d'une buvette transférés en mon entrepôt d'après un inventaire enregistré.

1 "Pool Table", etc., 1 coffre-fort en fer, 1 "National Cash Register".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Gus Lemle, W. C. Jones, A. A. Moreno, M. S. Dreifus, avocats pour la demanderesse.
22 juil—22 28—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de sept Terrains de valeur dans le Troisième District.

Avenue St-Roch ou carré Independance, entre les rues Roman et Prieur: lesdits lots s'étendant à travers en profondeur de l'avenue St Roch ou Independance Square à la rue Espagne.

Chaque terrain devant être offert séparément et vendu séparément.

La Barber Asphalt Paving Co. E. J. Zahn, subrogé, vs Sept lots de terre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 96.908 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Don Frederick Watts, la Independent Realty Co. Limited et Gaspar Pietri et in rem, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept lots de terre dans le carré No 880 borné par l'avenue St-Roch ou Independence Square et les rues Espagne, Roman et Prieur, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros un à sept, inclusivement, et mesurant chacun trente-deux pieds de façade sur l'avenue St-Roch ou Independence Square, par cent trente huit pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étendant à travers à la rue Espagne sur laquelle rue ils ont une façade de trente deux pieds chacun excepté le lot No un [formant le coin de l'avenue St Roch ou Independence Square et la rue Roman et des rues Roman et Espagne], lequel a trente-un pieds huit pouces sur l'avenue St Roch ou Independence Square sur cent trente huit pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Roman entre lignes égales et parallèles.

Chaque terrain sera vendu séparément pour sa proportion d'un septième du jugement in rem dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juil—8 9 14 21 28—août 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 1219 et 1221 rue St-Philippe, entre les rues Nord Liberté [autrefois Trémé] et St-Claude.

Julius Evans vs Mlle Parthenia Martha Depreest.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 97,319 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 août 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet maintenant portant le numéro municipal 139, borné par les rues St Philippe, Ursulines Nord Liberté (autrefois Trémé) et St Claude, formant une partie du lot désigné par le numéro trois sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, et déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, d'après un acte daté du 8 juillet 1826. Ladite portion de terre mesure, en mesure française, vingt sept pieds de face à la rue St-Philippe sur cent vingt pieds de profondeur, et borné sur un côté par la balance du lot trois, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Victoria Willis, et sur la liste d'assessment de la ville ledit lot est désigné par le numéro dix-neuf du dit ilet No 139 et mesurant vingt huit pieds de face à la rue St-Philippe sur cent vingt-neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. J. McLoughlin avocat pour le demandeur.
1 juil—1 7 14 21 28—août 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vastes Portions de Terre de Valeur

—DANS LE—

SEPTIEME DISTRICT

Sur le Coteau de la Metairie.

1. A la jonction du Nouveau Chemin Coquillé et du Chemin de la Métairie. 300 pieds sur le Nouveau Chemin Coquillé, sur 400 pieds de profondeur et de façade sur le Chemin de la Métairie, entre lignes parallèles.
2. Une portion triangulaire contiguë à l'autre ci-dessus, mesurant 143 pieds, 8 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 262 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté vers le Chemin de la Métairie touchant la propriété premièrement décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes de l'autre côté.
3. Six terrains formant une portion de terre mesurant 196 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 364 pieds, 5 pouces de profondeur sur une ligne, 299 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur le côté vers le Chemin de la Métairie, et 222 pieds, 10 pouces de largeur à l'arrière.

Interstate Trust and Banking Company vs Xylo Realty Company Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97.496 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une portion de terre dans cette ville de la Nouvelle Orléans, à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et du Chemin de la Métairie, mesurant trois cents pieds de façade sur une ligne parallèle avec le Nouveau Canal le Nouveau Chemin Coquillé (ou New Shell Road) à une distance d'environ de pas moins de cent vingt pieds des bords ou rives dudit Canal sur quatre cents pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade sur le Chemin de la Métairie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Une certaine portion de terre et les améliorations, étant triangulaire de forme et mesure cent quarante-trois pieds huit pouces et trois lignes de façade sur le Nouveau Chemin Coquillé [New Shell Road], sur une ligne parallèle au nouveau canal distant de cent vingt pieds de là, deux cent soixante-deux pieds un pouce de profondeur du côté du Chemin de la Métairie où il touche à la propriété ici premièrement décrite, et deux cent quatre-vingt quinze pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne vers la ville, touchant la propriété anciennement appartenant à Samuel L. Steed ou ses représentants.

Acquise de la succession de Samuel Fasnacht, par acte pardevant J. Davigneau, notaire, le 1er décembre 1896 enregistré dans C. O. B. 163, folio 194.

3° Six lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (ci-devant Bourg de la Métairie) sur le côté ... de la Métairie et formant une portion du terrain désignée par la lettre A sur un plan de J. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 13 janvier 1862, et annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 15 février 1862, ainsi que sur un plan d'Arthur de Armas, voyer le 20 septembre 1868 et mesurant cent quatre vingt seize pieds quatre pouces et trois lignes de face sur le Nouveau Canal ou Chemin Coquillé [New Shell Road] trois cent soixante quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne contiguë au lot No 2, deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne opposée vers le Chemin de la Métairie, et deux cent vingt deux pieds dix pouces de largeur dans le fond.

Acquis de Mme Louise Beisel, veuve de Godfried Frederick et veuve de George Walters, et veuve de George Grover, acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 21 février 1899, enregistré C. O. B. 171, folio 192.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Thomas E. Farlow, avocat de la demanderesse.
8 juil—8 9 11 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de valeur contigus sur la rue Hamilton,

Un d'eux formant le coin des rues Hamilton et Peach.
(Lots rues Holly Grove et Dixon.)

American Brewing Company vs Lee Bentin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97.542 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux et Trois dans l'ilet No 628, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixon et Peach sur un croquis fait par H. W. W. Reynolds député voyer, annexé à l'acte 1049 de 1910, passé dans l'office de Félix J. Dreyfous, notaire d'après lequel croquis lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hamilton, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds et un pouce, lot un formant le coin des rues Peach et Hamilton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gus Lemle, W. C. Jones & A. A. Moreno, avocats pour la demanderesse.
14 juil—14 15 21 28—août 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District.

Connue comme Nos 3541 et 3543 avenue Paris.
[Ilet rues Bruxelles, Pleasure et Ne Plus Ultra.]

Salmen Brick and Lumber Company vs Mm Gus Salomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,501—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 14 du carré 2294, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Pleasure et Ne Plus Ultra, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, annexé à un acte pardevant le notaire Dreyfous le 21 février 1910, ledit plan étant daté du 7 décembre 1909, lequel terrain forme le coin de l'avenue de Paris et de la rue Ne Plus Ultra et mesure vingt-sept pieds de face sur l'avenue Paris, la même largeur à l'arrière sur une profondeur et façade rue Ne Plus Ultra, entre lignes parallèles de cent dix pieds, cinq pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. T. Danziger, avocat de la demanderesse.
8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.